

Pôle Sciences pour l'Ingénieur
50, rue de Sèvres
92410 VILLE-D'AVRAY

Objet : Procédure de validation de la licence au titre de l'année universitaire 2023-2024 dans le cadre de la Validation des Etudes Supérieures (VES).

Madame, Monsieur,

Vous êtes actuellement inscrit(e) en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles (CPGE) en filière Scientifique, et à l'Université Paris Nanterre en cumulatif en **Licence 3 mention Sciences pour l'Ingénieur (SPI)** de l'UFR SITEC.

Conformément aux articles L613-3 et L 613-4, R.613-32 à R.613-37 du code de l'éducation et à la convention signée entre votre établissement et l'Université Paris Nanterre, vous bénéficiez de la possibilité d'obtenir tout ou partie de la Licence de Sciences, Technologies, Santé - Mention SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR au vu des études supérieures suivies.

Dans ce cadre, vous aurez à soutenir devant un jury un rapport pour la licence Sciences pour l'Ingénieur. Ce jury sera composé des enseignants responsables de la Licence Sciences pour l'Ingénieur à l'UFR SITEC.

RAPPORT :

Hors annexes, le contenu du rapport ne doit pas excéder 15 pages.

Le rapport que vous rédigerez sera soutenu devant un jury de la discipline, et doit comprendre quatre parties :

- Une première partie doit consister en une description et une analyse de votre parcours de formation.
- Une deuxième partie doit vous permettre de présenter vos centres d'intérêt et vos compétences dans les disciplines ou sous-disciplines de la formation que vous demandez à valider.
- La troisième partie et la quatrième partie sont deux annexes : un descriptif des programmes des formations suivies certifiés par les établissements où ils furent suivis, et les relevés de notes des trois années.

Ce rapport devra être envoyé à l'UFR SITEC **en format numérique PDF accompagné de toutes les pièces justificatives demandées au plus tard le vendredi 15 juin 2024 à 17h** à l'adresse :

l3ves-sitec@liste.parisnanterre.fr

Un email de confirmation de la bonne réception de votre rapport vous sera envoyé.

ATTENTION : si votre rapport n'est pas reçu **avant le vendredi 15 juin 2024 à 17h, vous ne pourrez pas soutenir devant le jury VES.**

Par ailleurs, si votre rapport ne comporte pas le dernier relevé de notes de CPGE, vous devrez l'envoyer par mail à l'adresse **l3ves-sitec@liste.parisnanterre.fr** au plus tôt avant la soutenance.

SOUTENANCE :

Les soutenances de VES se dérouleront **entre fin juin et début juillet 2024**. Un planning des soutenances vous sera proposé en ligne afin que vous puissiez choisir vous-mêmes votre créneau de soutenance parmi les horaires proposés. L'UFR SITEC vous adressera ensuite une convocation par mail confirmant la date et l'heure, toujours et **uniquement aux élèves qui auront transmis le rapport de VES avant le vendredi 15 juin 2024 à 17h.**

AIDES PROPOSEES POUR LA LICENCE :

Pour vous aider dans la rédaction de votre rapport et la présentation devant le jury VES, vous pouvez contacter l'enseignant responsable de la Licence 3 SPI à l'UFR SITEC :

- M. Badr Eddine RATNI (Responsable pédagogique de la Licence 3 SPI) : beratni@parisnanterre.fr

Vous pourrez également consulter la page web de l'UFR SITEC dédiée aux CPGE Scientifiques inscrits en cumulatif en Licence Sciences pour l'Ingénieur : <https://ufr-sitec.parisnanterre.fr/eleves-de-cpge>

INFORMATIONS SUR L'ACCES EN MASTER 1^{ère} ANNEE :

Les élèves inscrits en cumulatif à l'Université Paris Nanterre qui envisagent d'intégrer un Master 1 à l'Université Paris Nanterre doivent déposer leur candidature **entre le 26 février et le 24 mars 2024** sur la plateforme nationale **Mon Master** (<https://monmaster.gouv.fr/>).

Il n'y a donc pas d'accès de plein droit de la Licence 3 au Master 1.

L'équipe enseignante et administrative de l'UFR SITEC reste à votre disposition pour toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Responsable Administrative adjointe de l'UFR,
l'UFR SITEC – Pôle Sciences pour l'Ingénieur,



Céline MILLION